

**INTERPELLATION**

**du député (suppl.) Jean-Louis Borter (FDPO) concernant la sauvegarde de l'élevage de moutons (07.06.2004) 1.452**  
*(en collaboration avec le DSSE)*

Etant donné que les producteurs suisses de viande de mouton ont toujours produit moins que ce que les Suissesses et les Suisses consommaient, les importations atteignent actuellement 55 pour cent. Les producteurs indigènes ont dû subir une chute des prix de près de 35 pour cent par rapport à la même période de l'année précédente. Cette chute des prix est due principalement au passage au système de la mise aux enchères des contingents d'importation et au renoncement à la prestation en faveur de la production suisse pour le calcul du droit à l'importation.

Il est particulièrement frustrant que les éleveurs de moutons gagnent toujours moins, alors que les prix n'ont jamais baissé pour les consommateurs.

A cela s'ajoutent la chute des prix de la laine et les innombrables nouvelles directives sur l'élevage et l'estivage des moutons, qui contraignent de nombreux éleveurs de moutons à renoncer à leur élevage.

Je pose donc au Conseil d'Etat les questions suivantes :

1. Quelle est l'importance économique de l'élevage de moutons en Valais ?
2. Etes-vous disposés à vous engager auprès de la Confédération pour une amélioration de la situation économique des éleveurs de moutons suisses, lors du remaniement ou de la future planification de la réglementation sur les importations de viande ?
3. Avez-vous conscience du fait que les éleveurs de moutons contribuent à une occupation décentralisée du sol et qu'avec leurs troupeaux, ils font office de gardiens du paysage en préservant l'exploitation globale de pentes et de sites inaccessibles et luttent ainsi à peu de frais contre l'érosion, le dépérissement agricole et les avalanches ?
4. Qu'est-ce que le canton peut et veut faire pour sauvegarder ce secteur d'entreprise ?

Sion, le 7 juin 2004  
(11h15)

Jean-Louis Borter, député (suppl.) (FDPO)